



Lors de cette rencontre, initiée par l'Organisation estudiantine algérienne libre, les intervenants dont des enseignants d'université, des spécialistes en droit et des représentants de l'ONEA et de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont convenu à l'unanimité de l'importance du rôle du corps universitaire pour contribuer efficacement au projet d'amendement de la Constitution, en formulant des propositions pour enrichir cet important projet du pays.

Le chef du bureau national de l'Organisation estudiantine algérienne libre, FatihSribli, a insisté sur la nécessité pour la famille universitaire de donner sa vision du projet d'amendement de la Constitution, de débattre et de mettre à jour cette vision en organisant des conférences régionales dans les différentes universités du pays.

Il a souligné que la vision de son organisation repose sur plusieurs axes portant, entre autres, sur la création d'un haut conseil à l'éducation, l'enseignement et la formation professionnelle, l'actualisation des programmes pédagogiques et le traitement de tous les problèmes que vit l'Université.

Pour sa part, le chargé de post-graduation et de la recherche scientifique à l'université Djillali-Liabès, TaibiBrahimi, a indiqué que cette rencontre représente une opportunité importante pour les participants afin de contribuer à enrichir le débat sur le rôle de l'Université dans la construction de la nouvelle Algérie, signalant que l'Université est un réservoir de cadres qui peuvent contribuer à la relance et l'essor économiques escomptés.

La rencontre de deux jours, co-organisée avec la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès, a vu la participation de juristes en droit commun et droit constitutionnel et des étudiants d'universités de l'Ouest du pays.

<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/148498>